

Procès-verbal du 9 juillet 2026

Etait excusée avec procuration : Sylvie LACROIX

Etaient présents : les 14 autres membres du conseil municipal + Christèle secrétaire de mairie Kathleen MARTHINET est désignée secrétaire de séance.

La séance débute à 20 h 40

1/ Approbation du PV du 3 juin 2026

Le PV du 3 juin 2026 est validé à l'unanimité après rajout de Raphaël WARIN pour la rédaction du PCS.

2/ Délégation d'un nouveau délégué suppléant représentant la commune au sein du SEHVA

Suite à la démission d'Anthony CARPENTIER-GROS en qualité de délégué suppléant au sein du SEHVA pour des raisons en lien avec sa vie professionnelle et la planification des réunions, la nomination de Maxime JOMARD à ce poste est validée à l'unanimité.

3/ Délégation d'un nouveau délégué suppléant représentant la commune au sein du SYDER

Suite à la démission d'Anthony CARPENTIER-GROS en qualité de délégué suppléant au sein du SYDER pour les mêmes raisons, la nomination de Matthieu ROCHETTE est validée à l'unanimité. Raphaël WARIN souligne avoir vu sur le site du SYDER qu'une prise en charge était possible pour la mise en place d'une borne de recharge électrique.

4/ Désignation des membres titulaires et suppléants représentant la commune au sein des commissions thématiques de la COR

Les représentants suivants ont été désignés et validés comme suit :

- **Développement économique et ruralités : commerce, artisanat, agriculture**
Membre titulaire : Patrice BALLANDRAS
Membre suppléant : Catherine NOVEL-CATTIN
- **Transitions énergétiques, développement durable et cycle de l'eau**
Membre titulaire : Angélique GUITTARD
Membre suppléant : Fabien AUGAY
- **Voirie et mobilités**
Membre titulaire : Betty FARIA
Membre suppléant : Maxime JOMARD
- **Economie circulaire et valorisation des déchets**
Membre titulaire : Franck FROMENTEAU

Membre suppléant : Matthieu ROCHETTE

- **Habitat et aménagement du territoire, politique de la ville, santé et jeunesse**

Membre titulaire : Sarah DESIGAUD

Membre suppléant : Anthony CARPENTIER-GROS

- **Tourisme, culture et équipements sportifs**

Membre titulaire : Raphaël WARIN

Membre suppléant : Mylène SAUNIER

- **Finances, ressources humaines, numérique, mutualisation et communication**

Membre titulaire : Kathleen MARTHINET

Membre suppléant : Angélique GUITTARD

Les réunions auront lieu à la COR à Cublize

5/ Validation du projet de délibération suite au retour du CST – Modification du temps de travail ATSEM

Suite à l'avis favorable du CST (Comité Social Territorial) sur ce projet, la délibération est approuvée à l'unanimité pour un temps de travail du poste d'ATSEM occupé par Chloé VALLET à 37 heures hebdomadaires annualisées.

6/ Validation du projet de délibération suite au retour du CST – Modification du temps de travail Agent d'animation et Garderie

Suite à l'avis favorable du CST (Comité Social Territorial) sur ce projet, la délibération est approuvée à l'unanimité pour un temps de travail du poste d'agent d'animation et garderie occupé à ce jour par Patricia MARIN à 20 heures hebdomadaires annualisées.

Patricia MARIN change de poste et devient « agent de cantine »

Le poste périscolaire est actuellement en cours de recrutement.

7/ Validation du projet de délibération suite au retour du CST – Annualisation du poste de Secrétaire Générale de Mairie

Suite à l'avis favorable du CST (Comité Social Territorial) sur ce projet, la délibération est approuvée à l'unanimité pour un temps de travail au poste de secrétaire générale de mairie occupé par Christèle VALLET à 1607 heures annualisées.

8/ Nouvelle délibération et retrait de la précédente se rapportant à la desserte forestière de PEY

Suite à la modification de la répartition des linéaires (tronçon de voirie forestière dénommé VF6, d'une longueur d'environ 3 km et initialement considéré comme relevant du domaine communal et en réalité classé en voirie d'intérêt communautaire soit de 4 550 ml au lieu de 1 050 ml), le budget des travaux alloués est validé à l'unanimité en sachant que celui initialement prévu pour St Nizier reste inchangé.

QUESTIONS DIVERSES

Référent sécurité routière (prévention, communication, partage d'information):

Raphaël WARIN est nommé titulaire à l'unanimité et Franck FROMENTEAU suppléant.

Référent PDIPR (chemin de randonnées pédestres du département) :

Fabien AUGAY est nommé titulaire à l'unanimité et Sylvie LACROIX suppléante.

Un document unique type a été mis en place pour les demandes de subvention par les associations.

L'EPHAD de Beaujeu a adressé un courrier de remerciement à la municipalité pour l'attribution de la subvention effectuée en leur faveur.

Suivi des commissions

Vie scolaire :

Restauration : Sylvain ODIN et Matthieu ROCHETTE se sont rendus à la réunion organisée par Chessy Restauration à Claveisolles en date du 30 juin 2026. Etaient conviés les représentants des communes travaillant avec l'antenne de Claveisolles de Chessy restauration. Plusieurs remontées notamment au niveau de l'augmentation tarifaire, manque de communication ont été formulées. La société Chessy Restauration a expliqué que l'effectif ne pourrait être maintenu sans une reconduction des contrats communaux actuels. Afin de répondre aux attentes et pour permettre une fidélisation, Chessy Restauration n'appliquera pas d'augmentation pour toute reconduction.

Matthieu ROCHETTE a consulté d'autres prestataires mais tous sont en « liaison froide », ce qui implique la mise en place de personnel supplémentaire formé pour la réception, le réchauffage, le respect des normes de la chaîne de froid, soit des frais et des responsabilités supplémentaires pour la mairie.

Afin de rester dans un équilibre qualité/prix satisfaisant, la commune de St Nizier opte pour un renouvellement de contrat avec la mise en place d'un système de « ticket » de retours : le document d'échange Commune/Chessy restauration mis en place par Catherine est présenté au conseil.

Un sondage de la commune a été fait auprès des parents et des élèves au niveau de la cantine. Un niveau « « moyen-satisfaisant » ressort à 88.8 % sur la qualité et 86 % attribuent une note au-delà de 5/10 contre à 16.7 % en-dessous de 4/10, ce qui est plutôt convenable.

Règlement scolaire 2026-2027 : pas d'importantes modifications dans le règlement « cantine/garderie ». Toutefois les visas cantine et garderie seront dissociés et le lettrage assuré par les agents et non par les instituteurs. Une fiche « incident » est donc renseignée par l'enfant et par l'agent responsable.

Une fiche de renseignement est également à remplir directement via le site ou encore à la Poste.

Voirie – Chemins forestiers – Bois et forêts

Secteur début de la montée de la Roche : en attente de EIFFAGE à ce jour puis demande de devis pour caniveau et remise en état.

Secteur les rivières : un RDV est prévu avec l'administré concerné afin de refaire le point.

Secteur Pramenoux : Création d'une banquette pour soutenir le chemin.

Secteur Chemin du Platéron : Chemin très dégradé l'option de le restaurer avec du rabotage est envisagé.



AGENDA Une visite des bois de la commune est organisée le 19 septembre 2026 à 8 h 30 au départ de la mairie.

Bâtiments :

Salles de classe : un équipement de 3 climatiseurs mobiles a été effectué en fin d'année scolaire pour pallier la canicule pour un budget de 865 €. EDF finance jusqu'à 10 climatiseurs. Des couvertures de survie ont également été mises en place sur les fenêtres des classes supérieures. Un système de « plaque en bois » ou des « kits de calfeutrages » doivent être étudiés pour couvrir la partie ouverte lors de la mise en place des clim (A l'issue de la période scolaire, un climatiseur a été transféré à l'agence postale.

Les parents ont manifesté leur satisfaction sur la solution de mise en place de climatiseurs.

Cour/jardin école : Le remplacement du grillage endommagé entre la cour et l'espace vert de l'école sera effectué durant les vacances scolaires pour un budget d'environ 100 €. Les jardinières défectueuses seront également évacuées.

Duplex : le duplex situé au-dessus de la mairie a été loué.

Boulodrome : Risque d'éboulement du mur de soutènement au niveau de la buvette. Une mise en sécurité a été effectuée et des travaux de réfection seront réalisés.

Affaires sociales:

Manifestation JEUX DE SOCIETE : un après-midi « JEUX DE SOCIETE » avec goûter va être proposé le 26 septembre 2026 pour les 10 à 16 ans et les + de 65 ans. Le lieu reste à définir entre la salle des fêtes ou le complexe scolaire. Cet après-midi a pour but de permettre des échanges intergénérationnels et de renouer des contacts entre nos anciens en vue du repas qui se déroulera en décembre 2026. Les supports communication (affichages, infos mail et courrier, autorisation et droit à l'image pour les enfants...) sont en cours de réalisation.

. Repas des anciens : celui-ci aura lieu le 5 décembre 2026 et les Banbanes assureront l'animation. La commission a choisi de laisser aux + de 75 ans le choix entre la remise d'un colis ou la présence au repas. Il reste à ce jour à prévoir le budget et il est évoqué la participation d'enfants pour la remise des colis.

. Point canicule : la mise à jour du registre des personnes vulnérables est en cours. Il s'agit de recenser les personnes de + de 65 ans en situation dite vulnérable. Une classification du degré de vulnérabilité permettra une action précise en période de canicule (orange = appel téléphonique et rouge = déplacement au domicile). La salle du conseil est désignée comme « salle fraîcheur » en cas de besoin (climatisation, accès PMR, toilettes, proximité mairie...).

. Location appartement d'urgence : le protocole a été refait. Il concerne les règles d'occupation notamment en termes de délai, de motif, de financement. Celui situé à côté de la mairie sera libéré en septembre 2026.

Environnement :

Une campagne de stérilisation des chats est lancée. Une convention avec la SPA donne droit à une prise en charge de 100 % pour 3 chats et de 50 % pour 7 chats. Face à la prolifération des chats dans le bourg, la mairie sollicitée par les habitants propose de prêter les pièges et d'accompagner à hauteur de 5€ le transport vers le vétérinaire désigné. Décision prise à l'unanimité.

Communication :

La boîte à idées sera confectionnée par Fabrice et Patrick. Michel JOMARD prête gracieusement son atelier si besoin (juste bien le prévenir).

Ressources humaines :

Autorisation spéciale d'absence (ASA). Une « convention » du Sénat a été présentée en 06/2026, mais l'ensemble des modalités d'absence ne sont pas déterminées à ce jour par le Sénat et devraient être finalisés d'ici janvier 2027. Un vote est ultérieurement reporté à l'issue des modalités déterminées par le Sénat.

A NOTER : Chaque membre du conseil est invité à réfléchir sur les projets de réfection/rénovation : état des lieux, sujets les plus parlants en vue de devis et de demandes de subventions notamment.

La séance se termine à 22 h 45.



AGENDA

Le prochain conseil municipal est fixé au mercredi 16 septembre 2026 à 20 h 30.